

19.11.2012 - 14:44 Uhr

## **Table ronde concernant l'application de la stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté / Caritas salue le programme fédéral de lutte contre la pauvreté**

Lucerne (ots) -

Le conseiller fédéral Alain Berset a annoncé aujourd'hui que la Confédération allait élaborer d'ici le printemps 2013 un programme fédéral de cinq ans de prévention et de lutte contre la pauvreté en Suisse. Caritas salue le fait que le Conseil fédéral s'empare de ce thème. Selon des chiffres officiels, 600'000 personnes sont touchées par la pauvreté en Suisse et 400'000 en sont menacées. Alors que le Conseil fédéral reconnaît l'importance du problème, le Parlement continue de ne pas utiliser ses compétences en matière de lutte contre la pauvreté.

Caritas salue le fait que le conseiller fédéral Alain Berset reconnaisse l'importance de ce thème et souhaite mettre en pratique la stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté décidée en 2010. Au printemps prochain, Alain Berset présentera au Conseil fédéral un projet de programme fédéral. Dans ce sens, le bilan intermédiaire que la Confédération, les cantons et les communes s'étaient engagés à dresser en 2010 et qui a eu lieu à la table ronde de ce matin peut être considéré comme un succès. Les parties ont eu un échange critique sur le programme fédéral de prévention et de lutte contre la pauvreté que le Conseil fédéral a été chargé de mettre en oeuvre.

Le cadre financier proposé pour le programme fédéral de 1.8 million de francs par an est toutefois bien modeste au vu de l'ampleur de la pauvreté en Suisse. Pour cette raison, ce programme fédéral ne peut que représenter un des éléments de la mise en oeuvre de la stratégie globale. Le Parlement doit lui aussi utiliser sa marge de manoeuvre pour agir.

Le Parlement doit agir

Le refus par le Parlement d'octroyer des prestations complémentaires pour familles a été une mauvaise décision. Le Parlement doit reprendre le thème de la garantie du minimum vital pour les enfants et les familles. Il est nécessaire d'aligner la loi sur les allocations familiales aux prestations cantonales les plus progressistes et de l'adapter aux coûts effectifs. Actuellement, c'est le canton de Genève qui propose le meilleur soutien aux familles. Du point de vue de la lutte contre la pauvreté, il est primordial que les allocations augmentent à partir du troisième enfant.

Le Conseil national s'est prononcé en faveur de l'élaboration d'une loi-cadre pour l'aide sociale. C'est un pas important qui permettra d'améliorer le minimum vital des personnes recourant à l'aide sociale. Le Conseil des États devrait emboîter le pas du Conseil national et ouvrir ainsi la voie à une coordination nationale de l'aide sociale. Dans ce contexte, il est important de poser les bases d'une amélioration de la coopération interinstitutionnelle. La loi-cadre devrait réglementer les interfaces entre l'aide sociale et les assurances sociales.

Aujourd'hui, deux ans après que le Conseil fédéral a publié sa stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté, il faut absolument éviter que la situation de pauvreté de 600'000 personnes et la précarité pesant sur 400'000 autres personnes ne tombent à nouveau dans l'oubli, et il est encore plus important de trouver les moyens d'inverser cette tendance et de prévenir la pauvreté lorsque c'est possible.

Contact:

Hugo Fasel  
Directeur de Caritas Suisse  
Tél.: +41/41/419'22'18  
E-Mail: hfasel@caritas.ch

Regula Heggli  
Responsable du Service de politique sociale, Caritas Suisse  
Tél.: +41/41/419'23'37  
E-Mail: rheggli@caritas.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100728586> abgerufen werden.